

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,  
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Nous avons le plaisir de vous convier à une **Assemblée générale extraordinaire** qui se déroulera le

## Jeudi 13 mars à 19h15

### à Lutry

à la salle du Conseil communal (Château de Lutry)

Rue du Château 1

Parking selon indications sur place

### Points forts

Élections suivies d'une Conférence  
de Mme la Présidente du Conseil  
d'Etat Christelle Luisier Brodard sur  
la nouvelle Loi sur les communes

## Ordre du jour

1. Introduction et mots de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élections de nouveaux-elles membres au Comité
4. Élection d'un-e nouveau-elle Président-e
5. Élection d'un-e nouveau-elle Vice-Président-e
6. Nomination d'un-e représentant-e du district de Morges à l'EIAP
7. Prise de congé de M. Michel Buttin, ancien Président
8. Divers et suite de la soirée


**Les informations concernant les candidatures reçues se trouvent en deuxième page.** A la suite de l'Assemblée et dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition des Rencontres de l'ADCV, Mme Christelle Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'Etat et Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS), nous fera l'honneur d'une conférence sur l'avant-projet de Loi sur les communes. **La soirée se terminera par un apéritif convivial.**


Cette invitation s'adresse à toutes les Municipalités de nos communes membres. Une commune peut être représentée par plusieurs personnes. Tous les exécutifs et Députés du district de Lavaux-Oron sont également conviés à cette Assemblée.

Nous vous prions de nous communiquer le nombre de délégués pour votre Commune au moyen du formulaire d'inscription ci-joint **au plus tard le vendredi 7 mars 2025.**

En nous réjouissant de vous retrouver à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

Au nom de l'Association de Communes Vaudoises

  
Le Président ai  
Alain Jaccard

  
Le Secrétaire général  
Loïc Hautier

## Élections complémentaires

### Candidatures au Comité

Suite à l'appel aux candidatures transmis aux communes membres en date du 17 janvier 2025, le Comité de l'ADCV a reçu trois candidatures :

- Mme **Monique Choulat Pugnale**, Syndique de Rolle
- Mme **Nathalie Schöni**, Municipale de Jouxtiens-Mézery
- Mme **Nathalie Vez-Raymond**, Municipale de Givrins et Députée au Grand Conseil

A la suite de deux récentes démissions, le Comité ne se compose plus que de 8 personnes pour un maximum de 11 membres selon l'art. 13 al. 1 des statuts. Afin de garantir une continuité lors des élections communales de 2026, le Comité propose de repourvoir les 3 postes disponibles et invite l'Assemblée à soutenir les trois candidates.

### Présidence de l'ADCV

Pour la Présidence de notre Association, le Comité de l'ADCV a l'honneur de vous proposer la candidature de M. **Alain Jaccard**, actuel Président ad interim et Vice-Président depuis 2022. Alain Jaccard est un expert reconnu de l'action communale, dont il connaît les rouages à la fois en tant qu' élu municipal à Denens et par son expérience d'ancien chef de service au sein de la Ville de Morges.

### Vice-Présidence de l'ADCV

En vertu de l'art. 13 al. 1 des statuts, le Comité de l'ADCV peut compter un ou deux Vice-Présidents. En cas d'élection de M. Alain Jaccard à la Présidence, l'un des deux postes de Vice-Présidents sera disponible. Le Comité de l'ADCV a l'honneur de vous proposer la candidature de M. **Pierre-Alain Lunardi**, Municipal de Montagny-près-Yverdon et membre du Comité depuis 2021. Pierre-Alain Lunardi est un spécialiste des thématiques liées à la sécurité et au scolaire/parascolaire, représentant l'ADCV au sein de nombreux groupes de travail.

**Les candidat·e·s s'adresseront aux représentants des communes membres le soir de l'Assemblée.**